

# Les cahiers de Landeda



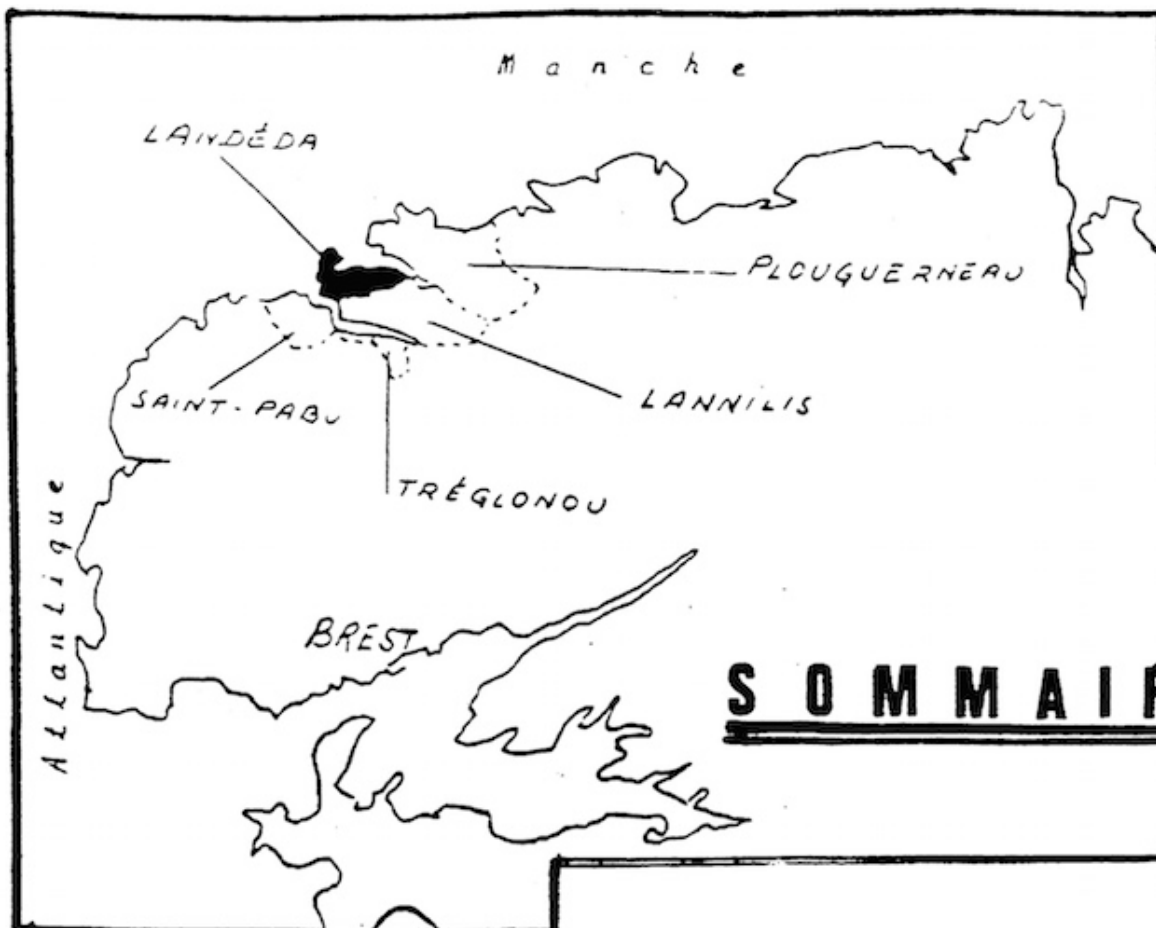
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

10<sup>è</sup> Année.

N° **40**

15 F

DECEMBRE 1993



## S O M M A I R E

les cahiers  
de  
landeda

- COMITE DU SOUVENIR..... P. 3
  - SOUVENIRS : J. GUIZIOU..... P. 4
  - AMENAGEMENT DE LA PLACE  
DE LANDEDA "1912"..... P. 8
  - LA CHAPELLE DE BROUENNOU.... P. 12
  - SI L'HUITRE NOUS ETAIT  
CONTEE..... P. 23
- 
- BILAN ET PROJETS..... P. 26
  - PUBLICITE..... P. 2
  - + COUVERTURE



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA  
Siège : KERAVEL BROUENNOU  
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

# 1944-1994

## COMITE DU SOUVENIR

11 Août 1944.....LANDEDA était libérée!

Pour marquer cet événement, l'Amicale Culturelle de Landéda a pris l'initiative de créer le "COMITE DU SOUVENIR" déclaré à la sous-préfecture le 21 octobre 1993.

### 1. But et composition du Comité.

-Article 1er: Créé à l'initiative de "l'Amicale Culturelle de Landéda" le "Comité du Souvenir" a pour but de commémorer le 50ème anniversaire de la Libération de Landéda.

Sa durée est limitée à un an.

Son siège social est à Landéda.

-Article 2/: L'objectif du "Comité du Souvenir" est de réaliser l'érection d'un monument associant dans un même hommage: Membres des réseaux, résistants, FFL, FFI et les aviateurs alliés abattus au-dessus de la France et qui ont pu rejoindre l'Angleterre à partir de la commune de Landéda.

-Article 3 : Le Comité se compose des membres fondateurs, des membres bienfaiteurs et donateurs, à titre individuel et des associations qui le rejoindront.

Le bureau provisoire est ainsi constitué:

président:	J. Michel	tél 98 04 93 87
secrétaire:	A. Marec	tél 98 04 93 45
trésorier:	Y. Kerros	tél 98 04 92 39

Chacun de vous peut contribuer à cette réalisation en adressant sa participation au "COMITE DU SOUVENIR" en la faisant parvenir à l'un des membres du bureau.

Notre devoir est de ne pas oublier celles et ceux grâce à qui nous vivons aujourd'hui.

# SOUVENIRS

Jean GUIZIOU

--oOo-

## LE PETIT TRAIN

--oOo--

La route du bourg, la ferme et les chemins de Cléfos, l'eau de Troménec, la mer à l'Aber-Wrac'h et autour de la presqu'île de Sainte-Marguerite, voilà les éléments de mon univers familial. Il en est un autre: La ligne, avec son compagnon : le train.

Le petit train - comme on dit, pour le distinguer de celui qui va à Paris - évoque Brest, notre capitale. Personne, en effet, n'aurait l'idée saugrenue de prendre le train pour aller à Lannilis. Ce serait proprement déplacé, s'agissant d'une distance ridicule qu'on parcourt à pied, à la rigueur en voiture si on a la chance d'habiter une grande ferme, si le maître ou la maîtresse de maison est de la partie et si le cheval idoine(1) est disponible.

Le train, c'est vraiment Brest. Par nuit claire, tenez-vous quelque part sur le terre-plein de la gare - la nôtre -, ou mieux: grimpez sur le talus du Lannok de Troménec, juste en face, de l'autre côté de la voie. Tournez le dos aux éclats que lance le phare de l'Île Vierge. Devant vous, à l'horizon, vous verrez un dôme de lumière: Brest est là, au-dessous de cette grande lueur.

Notre train met deux heures pour arriver à Brest (2). C'est qu'il doit manoeuvrer finement, et aussi attendre, à certains endroits délicats où il y a force aiguillages et où il rencontre des collègues (3). Parmi ceux-ci, il y en a un qui m'est familier: c'est celui qui passe à Ploudalmézeau et Portsall, au-delà de l'Aber Benoit. Celui-là, on l'entend très bien siffler, quand le vent est bas (4), en particulier quand on est au champ de Streat Treuz, endroit calme, en bordure d'une mauvaise route où aucune automobile ne s'aventure. Il ne siffle pas tout à fait: il corne plutôt. Ses appels ressemblent aux sons que ma grand-mère tire à Cléfos de son KORN BOUD lorsqu'elle alerte ses gens.

(1) Il doit être un bon trotteur, et ne pas avoir peur des automobiles.

(2) Brest est à vingt Kilomètres de LANDEDA !

(3) Trois "petites lignes" partent de BREST

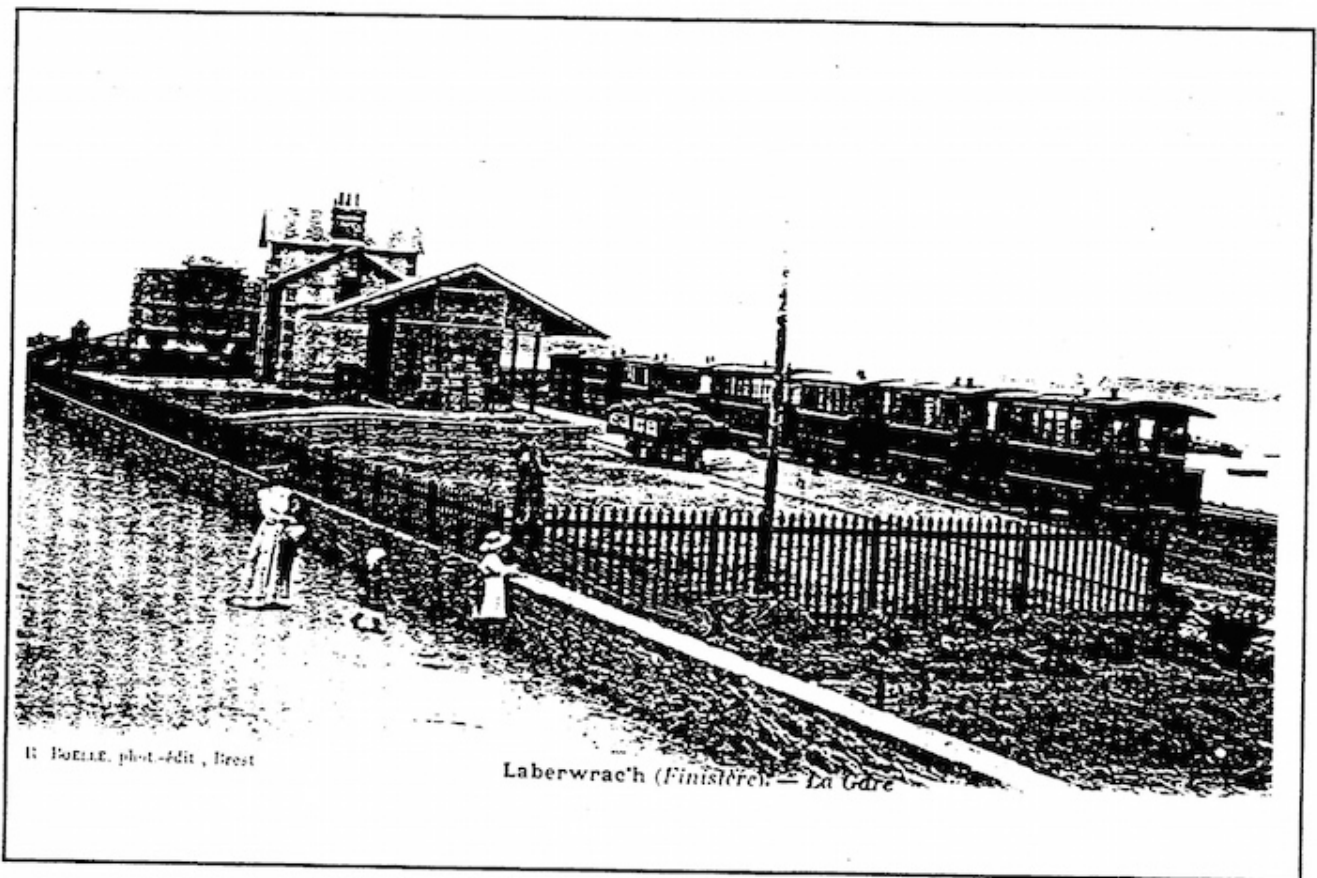
-Brest - St-Pol de Léon

-Brest- L'Aber Wrac'h.

-Brest- Ploudalmézeau-Portsall.

La dernière ligne quitte le tronc commun à Lambézellec - Le Rufa. Les deux premières lignes se séparent à Plabennec. En dehors de ces trois "petites lignes", il existe un tramway qui va de Brest (Recouvrance) au Conquet

Mais, revenons à notre train. Il part de l'Aber-Wrac'h. La gare, vous la trouvez un peu avant la cale du bateau de sauvetage, si vous venez de Saint-Antoine. Elle est située entre la route et la mer. C'est une vraie gare, où on peut acheter son billet (5). Et il y a une voie de garage, peut-être deux. les Wagons(6) sont là, ainsi que la locomotive.



Au départ de l'Aber-Wrac'h, la ligne suit le bord de mer jusqu'à Saint-Antoine, puis, tournant à droite, traverse la route et emprunte la vallée du ruisseau de Troménec jusqu'à Pen Ar Stank. Alors commence la pente raide qui conduit à la gare de Landéda. Le train a beau avoir pris son élan, le voici qui s'essouffle. Les jets de vapeur si conquérants du MARC'H DU (7) s'espacent, de plus en plus poussifs. Souvent, ils s'arrêtent, et voilà notre train immobilisé au beau milieu de la rampe. Il faut alors faire monter la pression, sérieusement. Enfin, nous voilà repartis. Maintenant, débouchant sur le plat, nous allons de plus en plus vite. C'est avec regret que monsieur Simon, le mécanicien (8), fait stopper sa machine en face de notre station: elle était si bien lancée ! Tout de suite après, c'est le passage à niveau de la

(4) Quand le vent souffle du Sud-Ouest ( AVEL IGEL).

(5) Alors que "notre" gare n'est en réalité qu'une station, ce qui oblige le voyageur à prendre son billet une fois monté dans le train

(6) Les voitures.

(7) MARC'H DU : L'étalon noir, ou MARC'H HOUARN : l'étalon de fer.

(8) Assisté du chauffeur. Monsieur SIMON est un seigneur. Il prendra sa retraite en même temps que le train. Quelques heures avant de mourir, il convoquera ses amis, sablera le champagne avec eux, et les mettra - eux et Madame Simon - à la porte de sa chambre pour rendre tranquillement le dernier soupir.

route de Bel Air au bourg, à trente mètres de la maison de Mathieu; puis c'est une grande courbe que notre monstre décrit en lâchant force fumée noire qui lui sert de crinière et roule ensuite sur les champs où poussent nos pommes de terre ; c'est enfin un nouveau passage à niveau : celui de la grand route de Lannilis. A partir de cet endroit, les rails, tout luisants, comme s'ils étaient astiqués en permanence, filent tout droit, en montant légèrement, jusqu'à Lannilis. La ligne s'enfonce dans cette zone mal aimée et quasiment inhabitée où se trouve Park Ar Biz. Il m'arrive cependant d'y aller , en compagnie de Mathieu. Nous connaissons en effet un cheminot - le beau-frère de Jeannie(9), cette commère qui vient tous les jeudis faire la couture à Cléfos - qui fait partie du groupe chargé de l'entretien de la ligne. Notre homme d'équipe - comme on dit - nous embarque en gare de Landéda sur le LORRIK (10), un drôle d'engin qui se déplace sur les rails et que l'on fait avancer en manoeuvrant ses deux grands bras. C'est ce que nous faisons, laborieusement , Mathieu et moi,lorsqu'il faut monter vers Lannilis. Mais, au retour, la machine marche toute seule. Sur notre plate-forme, nous sommes récompensés de nos peines: c'est la griserie de la vitesse.

Le train, lui, on ne peut pas dire que la vitesse soit sa caractéristique principale. Nos vaillants paysans - goémoniers de l'Armorique, ceux spécialement qui font pousser les petits choux si réputés dans tout le Léon, prétendent aller aussi vite - sinon plus - que lui. On sait qu'ils partent très tôt, dans la nuit, lourdement chargés, en direction de Lannilis. Le soir , ils rentrent: on les reconnaît facilement, car ils font grand bruit. L'esprit échauffé, ils vont vite, avec leur charrette maintenant vide, et plutôt STORLOK (11). Les plus farauds d'entre eux vont jusqu'à lancer un défi à Monsieur Simon, à l'occasion du dernier train de la journée. La course commence au passage à niveau de la route de Lannilis. Notre champion est debout dans sa charrette , Jambes écartées, rênes ajustées. Il est fièrement campé, tel le héros antique conduisant son char. La route est bonne: c'est du gâteau pour notre éleveur de choux qui a démarré en trombe dès le passage du train. Mais, attention au tournant de Bel Air ! Il s'agit de ne pas aller, bêtement, droit vers l'Aber Wrac'h, ni de se flanquer dans le fossé, à cause de cette fichue force centrifuge. Et maintenant, c'est la route de Landéda, qui n'est pas spécialement bonne . l'équipage mène cependant un train d'enfer, d'autant plus que la route descend et qu'il s'agit de placer le sprint final. D'ailleurs, voici le passage à niveau, le nôtre: hélas, le train est déjà passé ! Pourtant, une fois, un de ces braves a fini ex-aequo avec Monsieur Simon, et pourtant, ce n'est pas tout à fait un Armoricain ; mais il faut croire qu'il est spécialement doué. Il a atteint le but alors que le train n'avait pas encore fini de dégager la place. Après cet exploit, FEINICH (12) est resté invisible pendant plusieurs semaines. JEANN (13), sa femme, a eu du travail pour soigner toutes ces contusions et effacer tous ces bleus. De ce qui est arrivé au cheval, l'histoire ne dit rien.

(8) Assisté du chauffeur. Monsieur SIMON est un seigneur. Il prendra sa retraite en même temps que le train. Quelques heures avant de mourir, il convoquera ses amis, sablera le champagne avec eux, et les mettra - eux et Madame Simon - à la porte de sa chambre pour rendre tranquillement le dernier soupir.

(9) Prononcez "JAN-NI", en mettant l'accent sur " NI ".

(10) Vient du mot LORRY, avec un diminutif qui indique qu'il s'agit d'un engin de faible dimension.

(11) STORLOK : Bruyant. Les différentes parties de la charrette, mal ajustées, s'entrechoquent.

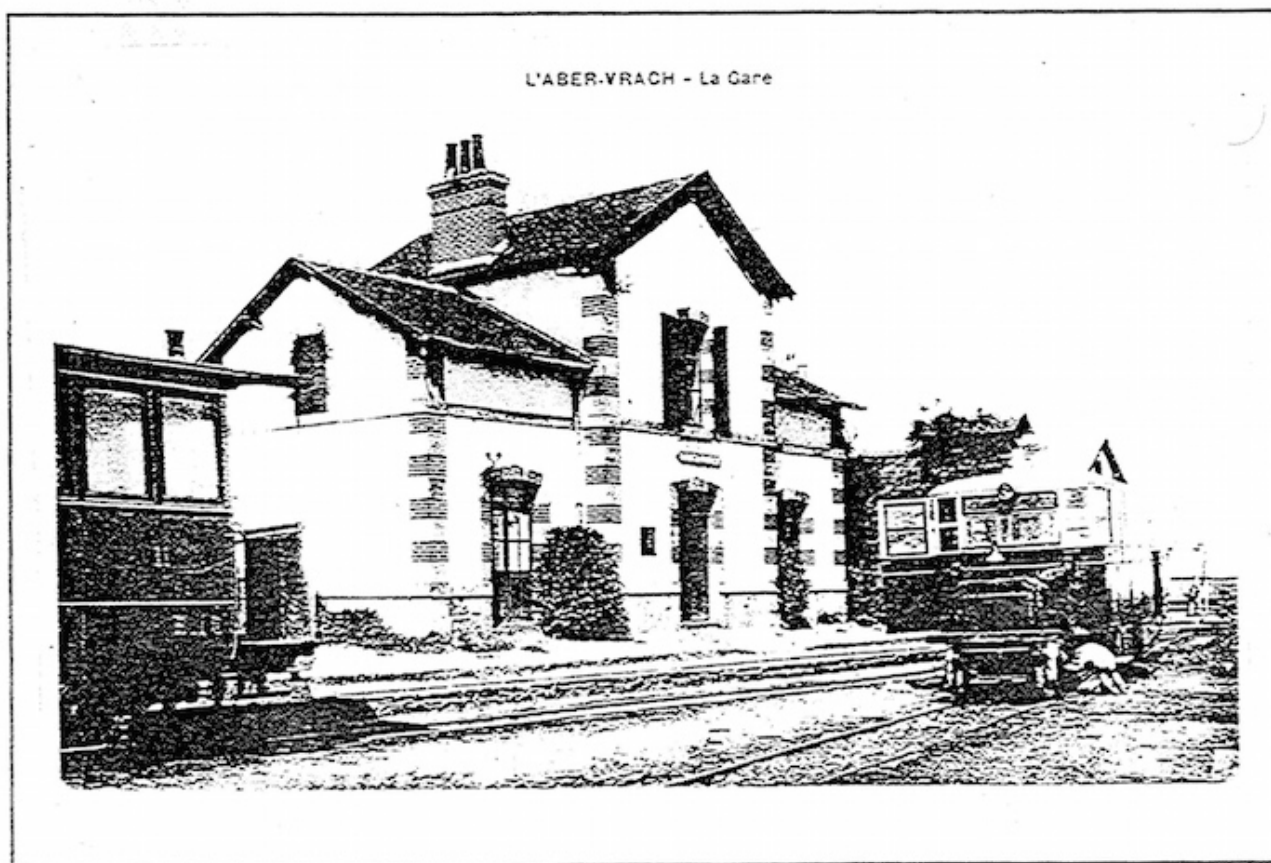
(12) prononcez "FIN-ICH" ( François )

(13) JEANN : prononcez "JAN" et ajoutez un "N".

Notre train, bien sûr, ce n'est pas le grand confort: les banquettes sont en bois. Mais elles sont joliment galbées et resplendissantes à force d'être astiquées par d'innombrables fesses ! Et il y a de la place ! A part les jours où il y a afflux de permissionnaires, à part certaines époques où sévissent les touristes empêtrés dans leur fourmissement ridicule, il est possible de s'allonger ici ou là : c'est la position idéale pour les projets et pour les rêves. C'est là aussi que vous voyez le mieux le glissement des fils - ces fils le long desquels courent les dépêches (14) et dont la nappe, d'un poteau à l'autre, remonte et descend, remonte et descend, inlassablement. Il est recommandé, cependant, de ne pas s'abandonner tout à fait: les freinages sont aussi énergiques qu'inattendus. Et, à Plabennec et au Rufa, attention aux manoeuvres: elles sont conduites avec rudesse.

-oOo-

Quelques années après mon départ au lycée, nous verrons, avec consternation, notre petit train entrer en agonie: les trains de voyageurs seront remplacés par des Michelines(15)



(14) Les Télégrammes. On les entend passer, en collant l'oreille à n'importe quel poteau télégraphique, et pour peu qu'il y ait du vent.

(15) On me dit que les Allemands ont réutilisé la ligne pendant l'Occupation.

# L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LANDEDA \* 1912 \*

En 1888 ou 1889, la municipalité de Landéda décida le transfert du cimetière, s'étendant alors autour de l'église, en dehors des limites du bourg. L'hygiène et surtout le manque de place, l'espace non extensible entre l'église et les maisons étant saturé, amenèrent naturellement la municipalité à cette décision. Les formalités et les travaux durèrent dix ans, car le nouveau cimetière (toujours en service) fut ouvert vers les années 1897-98.

Que faire de l'ancien cimetière? Laisser les concessions en l'état, les sépultures se dégrader, l'espace à l'abandon jusqu'à ce qu'aucune famille, l'oubli aidant, ne se préoccupe des tombes? Solution facile, sans trop de polémiques, ne risquant pas de déclencher une guerre franco-française locale, et permettant, "en douceur" le nivellement du terrain et l'effacement définitif du vieux cimetière.

Solution parfaite si ce n'est qu'il faudra trente ans et plus pour en arriver là! Peu à peu, l'ancien cimetière se transformera en terrain vague noyant encore quelques tombes pieusement entretenues par des ombres furtives et voûtées honorant leurs défunts. Et puis, un jour, on s'apercevra que plus personne ne vient, le cimetière aura cessé d'exister et pourra alors être transformé en place de village.

En 1903 le conseil municipal était bien préoccupé par cette question mais il ne semblait pas décidé à attendre si longtemps. Il prit une décision d'une grande importance pour l'avenir de Landéda. Cela se passa exactement le 28 novembre 1903, au cours d'une réunion et ce qui se dit est heureusement parvenu jusqu'à nous grâce au procès-verbal suivant:

*Objet: nivellement de l'ancien cimetière*

*L'an mil neuf cent trois, le vingt-huit novembre, à quatre heures du soir, les membres composant le conseil municipal de la commune de Landéda se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. Glaizot, maire.*

*Etaient présents MM Glaizot, maire, Chapel, Treguer, Abily (1), Oulhen, Rousic, Jestin, Raguenes, Le Verge, Bihannic, Leost, Guiziou, Calvarin, Perrot et Kersebet.*

*Le conseil,*

*Vu l'état d'abandon dans lequel se trouve l'ancien cimetière où les inhumations sont interdites depuis le premier mai 1898,*

*Est d'avis qu'il soit nivelé,*

*Et décide que toute les tombes, grilles, croix.. etc devront être enlevées dans un délai d'un an.*

*Ce délai courra du jour où cette décision aura été portée à la connaissance du public par un avis qui sera publié, puis affiché à la porte de la mairie.*

*Délibéré à Landéda, les jour, mois et an que devant et ont signé les membres présents*

*(1) Nicolas Abily, mon arrière grand-père*

Il est tout de même surprenant de constater que, seulement cinq ans après l'arrêt des inhumations dans ce cimetière qui contient sans doute



et encore les tombes de la majorité des familles, l'endroit se trouve à l'état d'abandon. Cela est d'autant plus surprenant que ce Léon, "la terre des prêtres", est un pays imprégné de religiosité et du culte des morts aboutissant, parfois, à un véritable culte macabre! Peut-on expliquer cela par le fait que, cinq ans après, la plupart des cendres ont déjà été déplacées dans le nouveau cimetière et qu'il ne reste que les plus anciennes tombes oubliées et délaissées par les familles? Tout simplement, le conseil a peut-être fait un lapsus et voulu dire "plus en service" sans que, pour cela, le cimetière se soit transformé en affreux terrain vague. On ne peut le dire.

Le temps s'écoula. Les sépultures furent déplacées, non sans quelque agitation, je suppose, mais aucune trace écrite ne permet de l'affirmer.

Le temps s'écoula donc...1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909....C'est en 1910 que l'affaire se développa sérieusement suite à la rédaction d'un devis estimatif des travaux à réaliser dressé par Emile Parcou, "faisant fonction d'architecte". C'est ce même Parcou Emile, agent voyer à Lannilis, qui avait dessiné, en 1896 les plans du nouveau cimetière, là où il se trouve actuellement.

Ce devis est tout simplement la description de ce que vous voyez tous les jours sur la place, autour de l'église. Des cartes postales du début du siècle montrent ce qu'étaient l'ancien cimetière et la place du bourg. En particulier, une photo prise à l'endroit du débouché de la route de l'Aber-Wrach sur la place nous indique que le cimetière était entouré de murs percé d'une entrée, munie d'une grille, face à cette route (cette entrée n'était probablement pas la seule). Le cimetière était planté d'arbres très grands, très visibles sur une autre carte postale, prise de la petite place du presbytère.

La commune s'apprêtait donc à bouleverser tout l'espace entourant l'église et fit rédiger, par ce monsieur Parcou, ce que l'on appelle aujourd'hui un cahier des charges, c'est-à-dire le descriptif des travaux à réaliser et le prix maximum que la commune consent à payer à tout entrepreneur intéressé. La lecture de ce cahier, appelé à l'époque "Devis- Bordereau des prix-Détail estimatif" daté du 18 juillet 1910 préfigure notre actuelle place du bourg. En voici quelques extraits:

*Commune de Landéda  
suppression de l'ancien cimetière*

*art 1er: les travaux à exécuter comprennent les terrassements, la construction de murs en maçonnerie et le couronnement en pierres de taille des dits murs avec enduit en ciment sur les nouveaux murs et sur les fondations de l'église, de la pose de marches en pierre de taille pour accéder à l'église et au terre-plein contournant l'église.  
(....)*

*art 4ème: les terrassements comprennent 1° les déblais de terre lesquels devront être transportés en dépôt dans tel endroit qu'il plaira à l'entrepreneur (...) 2° la démolition des murs et des pilastres dont les moëllons et pierres de taille qui resteront la propriété de la commune devront être déposés le long des nouveaux murs de manière à ne porter aucune gêne à la circulation. Les souches rencontrées dans les déblais seront la propriété de l'entrepreneur.*

*art 5ème: la chaussée aura une épaisseur totale de quatre centimètres, elle sera formée de gros graviers devant passer dans tous les sens dans un anneau de deux centimètres*

Ce devis décrit exactement le terre-plein actuel entourant l'église, couronné ou borduré de pierres de taille, avec ses deux escaliers.

L'entrepreneur devra évidemment détruire les anciens murs et pilastres (colonnes accolées au mur et encadrant la ou les portes d'entrée, et supportant les grilles. Ces pilastres étaient souvent constitués de belles pierres de taille, couronnées d'une corniche). Cependant, précise le devis, les matériaux composant les murs et pilastres démolis resteront propriété de la commune. Nulle part n'est mentionné l'abattage des arbres; seule la présence de souche est indiquée. Les arbres ont probablement été déjà abattus.

La lecture de la suite du devis nous apporte quelques précisions supplémentaires:

*art 10ème: les moëllons proviendront de l'ancien cimetière, l'entrepreneur ne devra faire emploi que des meilleurs moëllons lesquels sont mis à sa disposition, sans qu'il ait à verser aucune indemnité à la commune (...)*

*art 11ème: les tablettes pour le couronnement des murs auront 0m,40 de largeur et 0m,25 de hauteur en façade et 0m,258 à l'intérieur.  
(...)*

*art 18ème: les travaux devront être conduits de manière à permettre l'accès de l'église en tout temps*

Le "remplissage" du terre-plein est réalisé par les déblais du cimetière, et les dimensions des pierres de taille de sa bordure sont bien précisées. La longueur totale de cette bordure aussi: 99m,20. Peut-être certains pourront aller vérifier, après lecture de ceci, s'il n'y a pas eu tromperie!

Je ne crois pas qu'il y a eu quelconque changement depuis 82 ans et la bordure que l'on voit en place (et souvent martyrisée par les voitures) semble bien d'origine. La différence de hauteur (8mm) entre la façade visible et l'arrière des pierres de la bordure du terre-plein semble surprenante. Elle a son utilité, certainement, mais laquelle?

Ce devis indique la mise à prix des travaux et en faisant grâce au lecteur des détails de l'adjudication, ils se résument à:

total des dépenses à l'entrepreneur:.....3394f,30  
somme à valoir pour dépenses imprévues:..... 105f,70

Total général.....3500f,00

La précision des estimations des grands travaux publics est souvent surprenante. M. Parcou a chiffré toute cette agitation: elle s'élève à 3394 francs virgule 30 centimes. Cela n'est-il pas impressionnant? Cette précision "estimative" existe toujours de nos jours et il serait intéressant de connaître les centimes du prix estimé du futur pont de Plougastel.

N'oublions pas qu'au début de ce siècle, la tutelle préfectorale était pesante. Toute les démarches et entreprises de nos villages, chaque étape de leurs actions, devaient recevoir l'accord du Préfet. Le devis des travaux en vue de l'adjudication n'échappa pas à la règle. Il fut soumis à Quimper et approuvé le 7 septembre 1910.

Il fallait maintenant lancer un appel d'offre pour choisir l'entrepreneur "le mieux disant" (c'est la formule officielle, du moins de nos jours). Ce fut fait et le quinze novembre 1910, à la mairie, eut lieu le dépouillement des propositions des entrepreneurs: (extraits du procès-verbal)

(...) nous G.Glaizot, maire de Landéda assisté de MM. Treguer et

*Kéraudy, conseillers municipaux et en présence de M. Parcou Emile (...) réunis dans la salle des adjudications de la mairie de Landéda*

*Avons procédé à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées des travaux à exécuter pour la suppression de l'ancien cimetière.  
etc ...*

Quatre entrepreneurs soumissionnèrent, mais Landéda n'en retint que deux, et, en public, examina leurs propositions. M. Le Grignou ne consentit aucun rabais, ce qui est surprenant, car cette attitude, contraire aux habitudes des marchés publics, lui enlevait définitivement toute chance d'être choisi. Cet entrepreneur de Lannilis avait été retenu pour réaliser les travaux du nouveau cimetière, 13 ans auparavant, et avait consenti, à l'époque, un rabais de 7%.

Le deuxième soumissionneur fut M. Chapel François, de Landéda qui a consenti le très minime et surprenant rabais de "1 centime par franc" (1%). La loi l'exigeant, ce fut Chapel François, "le mieux disant", qui enleva le marché et réalisa les travaux. Notons tout de même que Chapel avait soumissionné également 13 ans avant pour le nouveau cimetière, en concurrence avec Le Grignou et avait été battu, n'ayant proposé qu'un rabais de 5% ("le moins disant" de l'époque!). Chacun son tour! Le sort et uniquement le pur hasard choisirent ainsi d'une façon équitable!

Les travaux furent entrepris et réceptionnés officiellement le 27 avril 1912 par une commission composée des mêmes personnes que celle de l'adjudication et qui déclarèrent être satisfaites de l'ouvrage accompli par M. Chapel. Cela coûta, en définitive, à la commune, la somme de 3355f,21 qui fut détaillée avec grande précision. La facture finale, bien qu'écrite à la main, ressemble beaucoup aux factures actuelles.

Totalement identique?...non... Il n'y avait pas de T.V.A !

Quand vous circulerez autour de cette place, pensez à ce qu'était le bourg il y a seulement..80 ans et imaginez-le occupé par le cimetière.

Abily Marcel  
fils d'enfants de Landéda  
depuis 1550 et peut-être avant

Sources: Archives départementales  
série 2 0-715 à 721  
(documents authentiques)



# CHAPELLE DE BROUENNOU



La chapelle que nous connaissons aujourd'hui n'est pas la première édiflée ici. Elle n'est que le dernier témoin d'une longue histoire et c'est cette histoire que nous allons essayer de remonter.

Le lieu lui-même était bien différent aussi quand vers le Vème siècle TAVAYOC (ou EVELDOC), venant de Grande-Bretagne y débarqua avec son clan, chassé de son île par les envahisseurs Angles et Saxons et peut-être aussi poussé par un souci d'évangélisation ...

Vu de la mer, l'endroit semblait propice à un débarquement suivi d'une installation, protégé qu'il était par un cirque de hauteurs et par une zone marécageuse plus étendue que l'actuel marais et en communication avec la mer. Des forêts couvraient les pentes et le souvenir s'en est peut-être transmis de génération en génération, pour qu'une parcelle proche de la chapelle porte le nom de "Ar coat".

Dans les marais croissaient en quantité des herbes aquatiques qui donnèrent leur nom au lieu: BROËNN (jonc), au pluriel BROËNNOU.

Et surtout, il y avait de l'eau, une eau douce qui sourdait près du rivage, rivage situé au-delà de la côte actuelle et alimentant une fontaine.

La mer n'avait pas encore achevé sa remontée qui entraîna l'engloutissement de TOLENTE et la fontaine submergée par la suite, recouverte à marée haute finit par devenir plus tard un simple lavoir (Poul an Aot) utilisé à marée basse jusqu'aux premières années qui suivirent la dernière guerre, mais le filet d'eau est toujours visible dans la grève.

Une carte de 1842 montre que le rocher dit "Ar Garrec" était encore rattaché au continent et il y a une centaine d'années on pouvait encore y étendre le goémon ...

Rien ne manquait donc pour s'installer.



Le pays où TAVAYOC débarquait n'était pas un désert. Depuis des millénaires des hommes s'y étaient installés et y avaient vécu. Et puis vers le 9ème siècle avant Jésus-Christ, d'autres envahisseurs, les Celtes, s'étaient fondus dans la population, donnant au pays son nom: ARMOR (le pays face à la mer) et apportant leurs techniques et leur religion.

Le premier soin des nouveaux arrivants fut de propager la leur, la religion chrétienne qui leur fut enseignée par des apôtres qui avaient suivi les légions romaines dans leur conquête de BRITTANIA, la grande île.

Un modeste édifice, première chapelle construite en bois et couverte de joncs, fut élevé .....

Bien que la religion catholique fût devenue religion d'état depuis l'édit de Constantin en 315 et en dépit des menaces de l'Eglise, les anciennes croyances n'avaient pas disparu.

On continuait à vénérer ces petites stèles de pierre de forme hémisphérique, idoles symbolisant la fertilité et la reproduction de l'espèce. Ici, comme ailleurs on s'efforça de les faire disparaître. Certaines furent détruites d'autres simplement cachées, enfouies pour être réutilisées plus tard. C'est le cas de deux d'entre elles qui couronnent les piliers de l'entrée de l'enclos.

Les croyances sont vivaces, difficiles à déraciner, aussi est-ce en les ménageant que la religion catholique finit par s'implanter: sources, dolmens, dieux même furent christianisés. Ce phénomène nous interpelle directement.



ANA, la déesse mère, la mère des dieux celtes, déesse de la fertilité, gardienne des morts était adorée dans les zones marécageuses considérées comme des lieux de passage d'un monde à un autre. Tout naturellement, près du marais elle était vénérée ici. C'est à partir du 12ème siècle, l'homonymie aidant, qu'ANA devint ANNE comme à La Palud. Le calvaire qui domine Broënnou Croas Anès témoigne de cette assimilation et rappelle l'antique croyance.

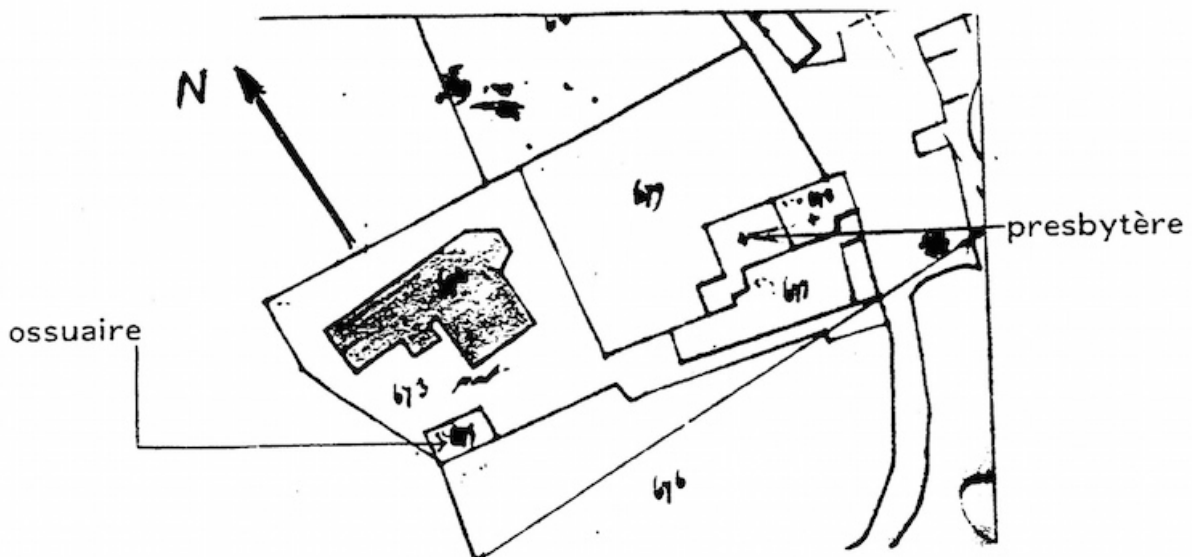
Les chefs de clans, vénérés des leurs ont été eux aussi assimilés et considérés comme des saints par l'Eglise catholique. Pourtant ils n'ont pas été accueillis par le calendrier romain. Certains ne sont connus que dans leur hameau, ici Saint Eveldoc. D'autres, au contraire, ont une renommée beaucoup plus large, c'est le cas de Saint-Gouesnou, considéré par certains comme étant à l'origine du nom "Brouënnou": le pays de Gouesnou. Nous reviendrons sur Saint-Gouesnou dans un prochain numéro.

Puis les siècles passèrent.  
Des chapelles se succédèrent.  
Qu'en reste-t-il ?  
Peut-être une pierre au pied  
du mur est de l'enclos ...

(Cliché R. Le Verge)



Il faut attendre le début du 17ème siècle pour être plus éclairé. Deux pierres portant les dates 1605 (dans la cour) et 1608 (mur ouest de l'enclos) permettent de dater la construction de la chapelle, plutôt église, qui précéda l'actuelle. Bien que pauvre, Brouënnou était paroisse. Le cadastre de 1842 donne le plan de l'édifice. C'est une église de plan rectangulaire avec chevet polygonal, porche et chapelle au sud.



Elle répond exactement à la description donnée par "le Guide de la Bretagne mystérieuse": Le calvaire peut se dresser n'importe où à l'intérieur du domaine. Habituellement, on le trouve sur le passage qu'empruntent les fidèles pour se rendre à l'office: il se tient donc non loin du portail sud, par lequel se fait le plus souvent l'entrée des paroissiens. Les anciennes églises ont, en effet, le choeur à l'est et le clocher à l'ouest. Or, le porche majeur en Bretagne, n'est pas celui du clocher, mais celui du mur sud, généralement embelli par des sculptures de toutes sortes, souvent par la statue du saint patron et celles des douze apôtres. Au nord, aucune ouverture importante n'est percée: seule, une porte étroite et sans ornement y a été percée parfois. Cette disposition manifeste peut-être un symbolisme solaire: l'accès principal se trouve au midi, côté bénéfique, tandis que le nord, sans lumière et maléfique est délaissé. Dans certaines régions de Bretagne, comme en Galles, la langue a conservé le souvenir d'une conception analogue: le sud est appelé "an tu dehou" le côté droit; le nord "an tu kleis", le côté gauche. Or la gauche chez les Celtes comme chez les Latins, était de mauvais augure: elle correspondait à la moitié dangereuse (sinistre) du monde. La croix avait aussi la même orientation. Dans l'angle sud-ouest, une petite chapelle dédiée à Saint-Gouesnou.

Mais à quel saint se vouer ?

En 1804, le recteur dit que le patron de Brouënnou est Saint-Eveldoc (Saint-Tavayoc), titulaire d'une chapelle voisine signalée en 1650 comme dédiée à Saint-Jean-Baptiste.

J.L. Le Floc'h, archiviste à l'Evêché de Quimper, précise dans une lettre du 3 Août 1993, que le patron titulaire est Saint-Gouesnou, plus célèbre que Saint-Eveldoc. Est-ce pour éviter un affrontement qu'on arriva à se mettre d'accord: à Saint-Eveldoc l'église, à Saint-Gouesnou la chapelle? Un exemple ancien de cohabitation!

Mais actuellement, c'est bien Saint-Gouesnou qui est honoré le jour de l'Ascension, comme à Gouesnou.

Le 9 Août 1788 eut lieu le baptême d'une cloche qualifiée de "principale". C'est dire qu'il y en avait d'autres. Le clocher qui les supportait devait être plus important que le clocheton actuel qu'on dit pourtant avoir été réutilisé lors de la dernière construction.

Le Marquis de Kérouartz, parrain, et Dame Comtesse de Kerdrel, marraine, donnèrent à la cloche le nom de "Marie Louise", prénom de la marraine.

Le jour de ce baptême, présentaient  
à quatre vingt huit ans et six mois la  
principale cloche par de cette pipe  
parnant et guissant de gars et quelques  
Louis François Marie de saint febraban  
C'est de son épouse Marquise de  
Kouartz Comte et peuhait, écuyer  
de L'empereur, Mlle Louise Comtesse  
de Boisboissel, Populien, Hengar, de la  
placidine et autres Louis Major de  
Gouard du Régiment de la Comtesse de  
Dame Marie Louise Comtesse de  
Gouard, Dame Comtesse de Kerdrel qui  
luy ont donné le nom Marie  
Louise en présence Gouard de Kerdrel -

Le sieur de Kérouartz  
Le sieur de Kerdrel et Mlle de Kérouartz  
Pélagie de Florel de Kerdrel  
M. de Kerdrel de Kerdrel  
M. de Kerdrel de Kerdrel  
M. de Kerdrel de Kerdrel



A la fin du 18ème siècle, la paroisse ne comptait que 300 habitants environ et, dès avant la Révolution, il fut question de la supprimer parce qu'elle n'était pas en mesure d'entretenir un recteur. Cette suppression définitive se fit en 1809, avec rattachement à Landéda.

Entre temps, l'église de Brouënnou, le cimetière et le presbytère avaient été vendus comme biens nationaux à Monsieur Siviniant, greffier à Brest, dans l'intention peut-être de les rendre après les événements.

La paroisse n'étant pas maintenue, l'église se dégradait, mais restait dans un état convenable. En effet, après la catastrophe qui ravagea l'église du bourg le 18 Décembre 1821, le recteur Bazil écrivit à l'évêque dès le lendemain "l'église de Brouënnou semble plus propice pour tout que la chapelle de Sainte-Marguerite, tant parce qu'elle est plus grande, qu'elle a une cloche pour annoncer l'office et des fonts baptismaux".

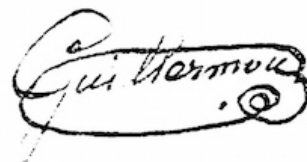
Le 20 Octobre 1833, le conseil municipal déclara "que l'église soit érigée en chapelle comme annexe de l'église paroissiale de Landéda". Peu à peu, délaissée, victime des intempéries, la chapelle menaçait de tomber en ruine.

En 1857, il fut procédé à une évaluation de l'ensemble de Brouënnou en vue de la donation à la fabrique par les sieurs Guiziou et Laziou.

Le procès-verbal suivant fut rédigé:

Nous soussigné, Jean-Marie Guillermou, agriculteur et expert du bourg de Landéda, requis par le conseil de la fabrique de l'église de Landéda pour donner prix et estimation aux objets ci-après désignés pour parvenir à une donation volontaire et gratuite de ces objets certifions nous être transporté jusqu'au village de Brouënnou en la commune de Landéda, accompagné du Sieur Jean-François Raguénès, maire de la dite commune et membre de droit du conseil de la fabrique de l'Eglise du dit Landéda, lequel nous a montré l'ancienne et vieille Eglise de Brouënnou et aussi une petite au midi du cimetière ayant six mètres de long sur cinq de large, un cimetière, un vieux presbytère, cour et jardinet en dépendant bâtis au dit Landéda, le tout en ruine; après avoir mûrement et attentivement examiné les dits objets pour les matériaux et pour le fonds compris qui contient environ seize ares, nous avons estimé le tout une somme de cinq cents francs.

Fait et dressé le présent rapport sur les lieux du village de Brouënnou au dit Landéda, le cinq juillet mil huit cent cinquante sept.



Désignation des objets pour projet.

Donation volontaire d'une Eglise et autres objets et chapelle de Brouënnou, situés en Landéda,

savoir :

- un vieux presbytère couvert partie en ardoises et partie en chaume avec jardinet.
- une Eglise avec chapelle en croix côté midi et une sacristie appuyée au mur levant de la dite Eglise, le tout presque en ruine.
- une chapelle sise côté midi du cimetière en pareil état.
- les fonts baptismaux en pareil état.
- 4 brancards de reliques de saints en pareil état.
- une chaire à prêcher id
- une vieille armoire à divers compartiments pour enfermer les ornements d'église.
- une vieille commode pour id.
- deux seaux en cuivre pour distribuer l'eau bénite.
- une vieille bannière.
- deux petites vieilles armoires dans la dite sacristie pour enfermer les ornements d'église.
- une vieille lampe en cuivre.
- 6 chandeliers d'autel en cuivre.
- un vieux "tombereau" fausse chape. (?)
- une cloche ordinaire en bon état.
- une boîte d'argent enfermant des os de saints.
- deux calices d'argent avec leurs platines.
- un grand ciboire en argent pour le tabernacle.
- un soleil d'argent (ostensoir en or ou en argent destiné à recevoir l'hostie).
- une vieille boîte en cingle (zinc) pour les huiles saintes.
- un petit ciboire décoré pour porter la communion.
- les vieux bois d'un dais.
- les ornements du dais.
- un vieux encensoir en cuivre.
- un ornement de messe en soie rouge et doré.
- une chape soie blanche et dorée avec fleurs rouges.
- autre ornement de messe pour deuil en velours.

- une vieille chape noire.
- un voile soie blanche pour noces.
- autre ornement de messe en soie jaune.
- un ornement de messe violet pour le Carême.
- une chape en soie violette.
- autre ornement de messe avec soie blanche avec raie violette au milieu.
- autre ornement de soie verte.
- autre ornement de messe en soie blanche avec fleurs vertes.
- autre chape dorée avec fleurs dorées et vertes.
- autre ornement en soie verte avec fleurs dorées et vertes.
- 4 autres chandeliers de cuivre.
- 7 "vieilles" surplis en calicot.
- 1 gamce (ganse ?)

Cet inventaire est intéressant car il nous présente ce dont pouvait disposer une modeste église d'une pauvre paroisse au début du 19ème siècle.

On songea, dès 1858, à restaurer la chapelle et même à la remplacer par une nouvelle construction.

Dans le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 Mars 1858 présidée par Jean Raguénès, maire, le secrétaire rapporte :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du sous-préfet en date du 8 Mars et de deux délibérations du conseil de la fabrique en date du 29 Novembre 1857 et l'autre en date du 3 Janvier 1858 et de la demande de monseigneur l'évêque de Quimper et Léon en date du 25 Février dernier 1858 concernant l'érection de l'ancienne église de Brouënnou en chapelle de secours. Le conseil après avoir mûrement délibéré, connaissant l'utilité de l'érection proposée de l'ancienne église de Brouënnou en chapelle de secours est consentant et prend l'engagement de subvenir, le cas échéant, au moyen de revenus communaux à l'insuffisance des recettes de la chapelle de Brouënnou si la fabrique de l'église paroissiale se trouvait elle-même dans l'impossibilité absolue d'y pourvoir.

Après quelques mois, un devis estimatif de la dépense à engager pour reconstruire une chapelle, dressé par Gabriel Larven, menuisier entrepreneur demeurant à Brélès fut remis le 16 Juin 1860 et approuvé par l'évêché de Quimper le 13 Septembre 1860 :

Devis estimatif de la dépense à faire  
pour la reconstruction de la chapelle de Brouënnou

Cette construction ayant de longueur de hors des murs 11 mètres 50 et de largeur aussi extérieurement de 6 mètres 50. La hauteur du sol au-dessus de la corniche sera de 7 mètres 10. Les pierres de taille pour les baies des portes et croisées, pour les encoignures et corniches seront de l'ancienne démolition. Elles auront une assise réglée autant que possible (!). La maçonnerie se fera avec les moëllons de démolition de l'édifice actuel et l'on placera des parpaings de 1 mètre à 1 mètre de distance tant sur la hauteur que sur la largeur.

La fabrique se réserve de fournir la chaux, les charrois de tous les matériaux comme bois, chaux et ardoises, ce que l'on ne pourrait point trouver sur les lieux.

On ne placera des anciens matériaux que ceux qui seront reconnus assez valables avant que d'être employés.

La toiture de la dite chapelle sera en ardoises neuves de Châteaulin en partie et l'autre partie avec les anciennes ardoises qui seront reconnues valables.

D'après cet exposé est établi le détail estimatif tel qu'il suit :

- Maçonnerie et pierres de taille

Maçonnerie de 0,65 d'épaisseur et 0,70 pour les pignons à reconstruire posée à mortier de terre argileuse mêlée d'un quart de chaux.

La maçonnerie représentant 251 mètres 33.

Crépissage et enduit extérieur chaux et sable à la truelle, intérieur chaux plus un second enduit au poli 1517,57

- Charpente et menuiserie

Restauration de l'ancienne charpente, toiture en planche de sapin du nord, 2 portes pleines à 12 F. ....399,60

- Serrurerie et ferronnerie

4 châssis en fer, ferrure d'une porte .....124

- Vitrierie et peinture

Vitreaux des 4 croisées latérales et la grande croisée, peinture ..... 126,80

- Toiture en ardoises

1 rampant ardoise de Châteaulin de 6 millimètres d'épaisseur fixées de 2 clous, l'autre rampant en ardoises de démolition ..... 207

Total ..... 2374,97

Dépense imprévue ..... 100

D'après pour le Souffigné gabriel Sarron entrepreneur  
 demeurant au Bourg de Briels le jour de jeudi 1860  
 gabriel Sarron

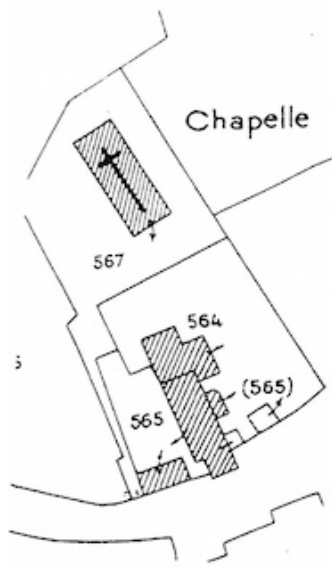


Vu et approuvé  
 à Quimper, le 13 juillet 1860  
 Jean Vigen

De l'ancienne chapelle furent réemployés: le clocher,  
 l'oculus (en forme d'oeil, à l'ouest), la fenêtre est.

Pourquoi les dimensions annoncées furent-elles revues  
 et portées à 20 et 8 mètres ?

Dans sa lettre du 3 Août 1993, J-L Le Floc'h écrit :



"Après 1860, on conserva le même titulaire: Saint-Gouesnou.  
 On conserva également la date du pardon au jour de l'Ascension.  
 Mais pourquoi cette date? Je ne puis le dire, car je ne sais si  
 l'église de Brouënnou avait le droit au titre de "pardon" sous  
 l'Ancien Régime". Dans son étude sur les pardons, il montre  
 l'évolution du mot qui jusqu'au 18ème siècle signifie "indulgence  
 que le pape accorde aux chrétiens pour leurs péchés moyennant  
 qu'ils aillent à telle église, à telle station". De leur côté,  
 les évêques accordaient aussi des brefs d'indulgence. Au début  
 du 18ème siècle, le mot sert à désigner la fête patronale sans  
 référence d'indulgence et depuis un siècle, le "pardon" se  
 présente comme une fête dont le côté festif tend à se développer  
 au détriment du côté religieux jusqu'à l'estomper.

Autrefois, le jour de l'Ascension, les fidèles se rendaient  
 en procession derrière les lourdes bannières jusqu'à Brouënnou.  
 Des boutiques offraient leurs étalages: prunes, poires et aussi  
 de petites pâtisseries "les pastéchous" qui faisaient le régal  
 des enfants.

Les fidèles qui avaient la chance d'avoir à Brouënnou  
 des membres de leur famille partageaient avec eux le repas de  
 midi.

Après les vêpres; c'était le retour, une dure côte et un  
 long chemin...

Tout cela n'est plus. Plus de procession au départ du bourg, plus de boutiques. Seul, le tintement de la cloche rappelle ce passé pourtant proche ...



On relira avec intérêt les articles de R. Georgelin:  
Nos. 15, 16, 17 (Fusion Brouënnou-Landéda) et de R. Le Verge:  
(Quelques notes de préhistoire).

Jacques MICHEL



METS DE CHOIX DEPUIS L'ANTIQUITE

# SI L'HUÎTRE NOUS ETAIT CONTEE ....



Battu par les flots, notre rivage est terre de culture ; dans ses vergers un fruit à la robe d'argent et aux nuances de la mer, qui se déguste l'écrin une fois ouvert en exhalant arômes et parfums délicats : l'huître.

Plate ou creuse, sa gamme de couleurs et de saveurs ne peut laisser insensible le palais le plus exigeant. A l'image des grands crus, chacune des six régions de production - Normandie, Bretagne, Région Centre-Ouest, Marennes-Oléron, Arcachon et Bouzigues- possède sa spécificité et transmet ses charmes, sa différence.

## L'HUÎTRE: UNE VIEILLE DAME MILLENAIRE

L'histoire des huîtres débute avec la nôtre. Leur trace abondante dans les couches géologiques les plus anciennes laisse supposer que nos ancêtres tailleurs de pierre savaient apprécier ce mollusque.

Si la Bible ne les mentionne pas, elles sont pourtant présentes à toutes les étapes de l'humanité.

Les Grecs rivalisaient pour ses préparations et ses utilisations. Mets de choix, l'huître était frite dans l'huile, rôtie ou cuite avec miel, persil et menthe.



Bulletin de vote, sa coquille servait à exprimer le bannissement du personnage à évincer de la scène politique. Aphrodisiaque, elle était absorbée après avoir été pilée et réduite en poudre.

Les Romains qui l'adoraient littéralement, la dégustaient crue et frappée de glace ou cuite assaisonnée de garum (*espèce de saumure*).

S'il subsiste une centaine de variétés dans le monde, deux espèces sont consommées en France.

Plates ou creuses, petites ou grosses, affinées ou non, toutes sont délicieuses. Comme le vin, elles ont un terroir qui leur est propre, et c'est le lieu où elles ont été élevées qui leur procure leur goût particulier.

## DES HUÎTRES POUR TOUS LES GOÛTS

Plates ou creuses, affinées ou non, les huîtres offrent toute une palette de saveurs et de couleurs.

Parmi les huître plates figurent, au dire des amateurs, les variétés les plus typiques: la belon, née et élevée en Bretagne, au goût de terroir, âcre et sauvage et à la chair blanche nuancée de gris ou de brun; la marenne, en provenance de Bretagne ou D'Arcachon à la saveur fine et iodée et aux reflets vert-jaune; la bouzigue, élevée dans le bassin de Thau, fruitée et saline.

Malheureusement, gravement affectées en 1968 et 1980 par de redoutables parasites, les huîtres plates risqueraient de relever bientôt de la légende si des recherches n'étaient menées pour relancer leur culture.

L'huître creuse constitue l'essentiel de la production. L'huître creuse, c'est une certaine unité de goût avec de multiples nuances: la marennes, fine et saline, au goût de noisette; sa voisine l'arcachonnaise, plus maigre et d'une saveur plus prononcée; les huîtres de Bretagne et de Normandie.

**Les fines:** ce sont des huîtres provenant des parcs d'élevage ostréicoles et relativement charnues.

**Les spéciales:** ces huîtres sont plus charnues que les fines.

Les fines de claires: Même densité que les fines, mais elles ont subi un affinage en "*claires*" pendant une durée minimale d'un mois, à raison de vingt huîtres maximum au mètre carré.

La claire est un ancien marais salant, bassin creusé dans un terrain argileux et alimenté par de l'eau de mer. Les huîtres s'y nourrissent d'algues microscopiques, la "*navicule bleue*" d'où elles tirent leur fameuse couleur verte.

**Les spéciales de claires:** même densité et même chair que les spéciales avec un affinage prolongé de deux mois minimum en "*claires*", avec une densité maximale de dix huîtres au mètre carré.

### **CHOISIR EN CONNAISSEUR**

Les vrais connaisseurs font fi de la légende des mois en "*r*". Ils savent que de mai à août, les huîtres sont également un délice car si elles sont "*laitieuses*" c'est qu'elles sont en période de reproduction. Leur aspect crémeux est le signe de leur vitalité et de leur fertilité. La coquille constitue le premier emballage de l'huître et la protège des agressions extérieures. Renfermant un peu de la mer nourricière, elle lui permet de se conserver une dizaine de jours à compter de sa sortie de l'eau.

Vérifiez la présence sur le conditionnement de l'étiquette de salubrité.

N'achetez pas d'huîtres en vrac ou à la sauvette et choisissez-les bien fermées.



## LES CONSERVER SANS DIFFICULTE

Les entreposer dans un endroit frais et aéré, à l'abri du gel ou du soleil, selon la saison: un balcon ou une cave en hiver, le bas du réfrigérateur en été (entre 5° et 15°).

Ainsi, elles pourront être consommées jusqu'à 10 jours après la date d'emballage, figurant sur l'étiquette de salubrité.

## BIEN LES OUVRIR

Une huître bien vivante s'ouvre difficilement, cette défense est un signe de fraîcheur.

Il faut un bon couteau et un peu d'adresse : tenir l'huître, la face bombée dans la main gauche, le talon vers soi. Mettre la pointe du couteau face à l'emplacement du muscle (*situé au premier tiers de l'huître, côté droit*). Introduire la lame entre les coquilles et la faire glisser lentement dans un mouvement plat. Une fois le muscle sectionné, l'huître s'ouvre facilement :

Pour les " plates ", placer la lame du couteau à l'arrière de la coquille.

## BIEN LES DEGUSTER

Elles peuvent être accompagnées de citron, de vinaigre - même parfumé- à l'échalote ou d'un demi - tour de moulin à poivre, choisir du pain de campagne ou de seigle et du beurre demi-sel.

Certains les préféreront cuisinées, en crème, en soupe ou farcies.

Consommable toute l'année, l'huître est sans doute un des produits les plus naturels du marché.

La Belle Saison -  
bulletin semestriel des retraités de L'IRCANTEC  
n° 9 Décembre 1992



Bien tenir  
le couteau  
placer le pouce  
à 1 cm du bout  
de la lame

## COMMENT OUVRIR LES HUITRES

**ALORS ...**

**Pensez à nos  
annonceurs...**



**Huîtres de  
BEG AR VILL**

Mrs BESCOND  
Le Passage - 29870 LANDEDA

**T. 98.04.93.31**

Huîtres et Palourdes  
de PRAT AR MOR

**BESCOND François et Fils**

Le Passage - 29870 LANDEDA  
Tél. 98.04.80.33 - 98.04.96.65

## BILAN 1993

- 27 juin Cartes postales.Foire aux vieux papiers.
- 14 juillet Foire aux puces.Artistes locaux.  
Battage à l'ancienne.
- 30 septembre-7 octobre Voyage au Maroc.Circuit des villes impériales.
- octobre Demande de la création d'un emploi CES pour la bibliothèque.
- Création du "COMITE DU SOUVENIR".  
Réunion du bureau:  
-cotisation 1994:50 francs.  
-abonnement aux cahiers:100 francs pour l'envoi par la poste.  
Chèque à adresser à Madame S.MICHEL  
Kéravel Broënnou 29870 LANDEDA  
libellé à:"Amicale culturelle de Landéda".  
-A l'unanimité décision de faire parvenir  
-un chèque de 5000 francs à l'abbé PIERRE au  
bénéfice de ses oeuvres en faveur des déshérités.  
-un chèque de 5000 francs au"COMITE DU SOUVENIR".
- 11 décembre Projection du film de la Foire aux puces.Photos.

## PROJETS 1994

- janvier compte rendu du voyage au Maroc.Film.Photos.
- avril concert avec la chorale "Aux Quatre Vents".
- 26 juin Cartes postales.Foire aux vieux papiers.
- 14 juillet Foire aux Puces.Battage à l'ancienne.
- septembre Sortie culturelle:le cap Sizun.

**bonne année à tous**